

Rapport annuel 2014

Association suisse des services
d'aide et de soins à domicile



AIDE ET SOINS A DOMICILE



rigert
MON MONTÉ ESCALIER

iba

Salzmann
MEDICO

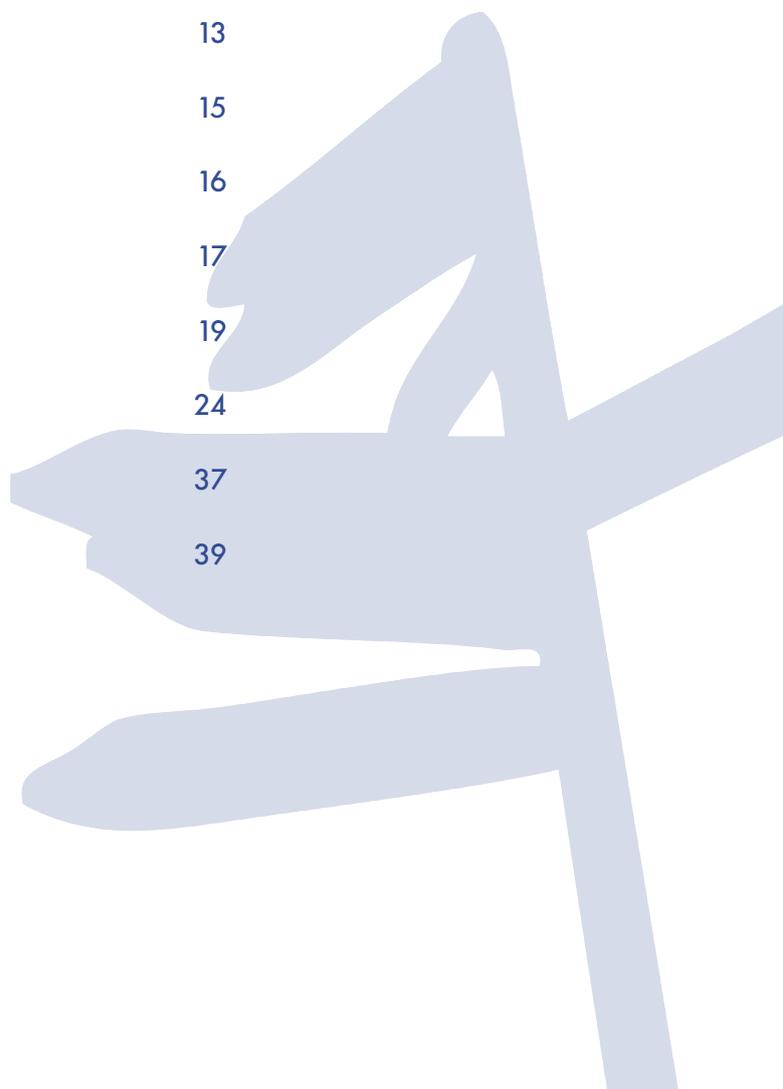
menu
mobile

smith&nephew

WEBWAYS

SOMMAIRE

Éditorial	3
Activités principales 2014	5
Direction de l'association	6
Conventions administratives avec les assureurs-maladie	7
Représentation d'intérêts/politique de la santé	8
Développement de la branche	10
Qualité/RAI-Home-Care	11
Formation	13
Statistique	15
Marketing	16
Communication	17
Magazine ASD	19
Finances	24
Organes de l'association	37
Portrait	39



ÉDITORIAL

Des événements marquants

Plusieurs événements importants et réjouissants ont marqué l'année 2014. Ils se déploieront avec un effet durable sur l'avenir de notre association.

Le premier numéro du «Magazine Aide et Soins à Domicile», notre revue spécialisée, a paru mi-février. Six fois par année, celui-ci informe de l'actualité et des nouveautés dans le domaine de l'aide et des soins à domicile. Il aborde aussi les défis de la branche tout en montrant avec quel enthousiasme et quel engagement les collaborateurs et collaboratrices de l'aide et des soins à domicile effectuent leur travail complexe et exigeant. Ses articles de qualité et son graphisme agréable et neuf ont été bien accueillis. Ce nouveau magazine donne une voix forte à l'Aide et soins à domicile à but non lucratif.

Nos objectifs de développement ont été définis dans les nouvelles **lignes directrices** pour l'Aide et soins à domicile à but non lucratif.

Le nouveau **concept-cadre pour le travail avec les proches aidants** sert de base importante pour améliorer la collaboration des collaborateurs et collaboratrices de l'aide et des soins à domicile avec les proches aidants de nos clients.

Le 23 septembre, une délégation du Comité central s'est longuement entretenue avec le conseiller fédéral **Alain Berset**. Nous lui avons demandé que l'ASSASD, en raison de sa longue expérience pratique et de ses connaissances professionnelles fondées, soit davantage perçue et reconnue comme une interlocutrice dans le domaine des soins ambulatoires et de l'aide à domicile. Cette demande a obtenu un écho positif tout comme notre offre de participer à l'élaboration d'une stratégie nationale dans le domaine des soins de longue durée. Nous espérons que cet entretien permettra de nouer un dialogue régulier et direct avec notre ministre de la santé.

Notre secrétaire centrale Beatrice Mazenauer prendra sa retraite après l'Assemblée des délégués 2015. Le Comité central a déjà désigné la **future secrétaire centrale de l'ASSASD** en la personne de Marianne Pfister, 52 ans. Celle-ci a une grande expérience dans le domaine de la santé. Après un diplôme d'infirmière en psychiatrie, elle a accompli des études de droit à l'Université de Berne. Elle est également titulaire d'un Master of Health Administration.



Walter Suter
Président de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile

Notre association a eu l'honneur de recevoir le **Swiss Logistics Public Award**. Ce prix lui a été décerné le 26 novembre 2014 au restaurant Kornhauskeller à Berne. GS1 Suisse, l'association professionnelle pour les réseaux de création de valeur, récompense une fois par année une entreprise ou une organisation d'intérêt public qui suscite beaucoup de sympathie au sein de la population. Par le passé, ce prix a été remis par exemple au Club alpin suisse CAS, à l'Action 2 x Noël, à Suisse Rando et à la Rega.

ÉDITORIAL

En 2014, le Comité central a décidé en particulier d'élaborer une **stratégie de marque** avec le soutien d'un expert en vue du positionnement et de la présence publique de notre association à l'avenir.

Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement, au nom du Comité central, tous nos collaborateurs et collaboratrices du Secrétariat central et de la rédaction du «Magazine Aide et Soins à Domicile» ainsi que toutes celles et tous ceux qui s'impliquent dans des projets et des groupes de travail. Un grand merci pour leur grande contribution et leur engagement au service de notre association. Merci aussi de tout cœur à mes collègues du Comité central pour notre bonne et cordiale collaboration; j'aimerais mentionner ici nommément Rudolf Leder et Bruno Suter qui ont tous deux démissionné de leur fonction lors de notre dernière Assemblée des délégués. Je remercie également les présidentes et présidents des associations cantonales pour leur attitude toujours ouverte et constructive et pour notre bonne entente. Et finalement, j'adresse mes remerciements à nos asso-

ciations partenaires pour le travail réalisé ensemble dans le domaine des soins et de l'encadrement social des personnes âgées. Je remercie aussi tout particulièrement nos sponsors pour la fidélité de leur soutien financier sans lequel beaucoup d'activités importantes de notre association ne seraient pas possibles.

Walter Suter, président de
l'Association suisse des services
d'aide et de soins à domicile

ACTIVITÉS PRINCIPALES EN 2014

Le rapport annuel en un coup d'oeil

LAMal

- Collaboration dans le groupe d'accompagnement de l'OFSP relatif à l'évaluation du nouveau régime de financement des soins.
- Dossier électronique du patient: participation au hearing de la commission pour la sécurité sociale et la santé publique du Conseil des Etats (CSSS-CE). L'ASSASD veut et a besoin d'un tel système.

Convention administrative

- Clarification: l'annonce des besoins n'est pas une garantie de prise en charge des frais, telle est la recommandation faite aux assureurs par la délégation chargée des négociations; les juristes de la revue «Pflegerrecht» 2/2014 partagent cet avis.
- Mise en œuvre de l'échange électronique des données: un tiers des organisations d'aide et de soins à domicile envoient déjà leurs factures par voie électronique.

Développement de la branche

- Le concept cadre pour le travail avec les proches dans

l'Aide et les soins à domicile a été adopté; il est à disposition des organisations intéressées.

- Le projet «Places de travail attrayante dans l'aide et les soins à domicile» est terminé.

Formation

- Participation à l'enquête sur le plan d'étude cadre (PEC) soins infirmiers en Ecole supérieure (ES).
- Le concept pour le cours de base destiné aux aides à domicile est retravaillé.

Qualité, RAI-Home-Care

- HomeCareData: le projet pilote pour un pool de donnée suisse RAI-HC s'est terminé avec succès; les organisations d'aide et de soins à domicile peuvent rejoindre le pool.
- Peer review: le guide et le formulaire d'évaluation peuvent être commandés.
- Maja Mylaeus a quitté l'ASSASD après huit ans: un grand merci pour son travail et son engagement!

Communication

- Un nouveau design est prévu pour le site de l'ASSASD. Les organisations d'aide et de soins à domicile pourront également se le procurer, soit en réactualisant le site-modèle de webways, soit en l'acquérant à un prix avantageux.
- Choix du thème et travail auprès des médias pour la Journée nationale Aide et soins à domicile.
- Publication de six numéros de l'INFO.
- Elaboration de lignes directrices pour la présence sur les médias sociaux et de directives pour l'optimisation des moteurs de recherche.

Marketing, sponsoring

- Suivi des sponsors, renforcement de l'acquisition de nouveaux sponsors et «preferred partners».

DIRECTION DE L'ASSOCIATION

Préparation pour les défis à venir

L'Assemblée ordinaire des délégués du 15 mai 2014 a élu deux nouveaux membres au Comité central et a discuté de la «Stratégie 2020». De nouvelles lignes directrices ont ensuite été élaborées, puis approuvées par l'Assemblée extraordinaire des délégués du 21 novembre 2014.

En mai, les délégués ont pris congé de Bruno Suter (membre du Comité central de 2006 à 2014) et de Ruedi Leder (membre du Comité central de 2007 à 2014) et les ont remerciés chaleureusement pour leur engagement. Ils ont élu Sibylle Ochsner (SZ), directrice du centre d'aide et de soins à domicile à Obermarch (SZ), et Gabriela Winkler (ZH), experte en communication, comme nouveaux membres du Comité central. Le président Walter Suter a informé les délégués au sujet de la révision totale de la stratégie 2015, discutée préalablement à la Conférence des président-es. Les délégués ont également approuvé le programme pluriannuel 2015–2018. Celui-ci sert de base aux négociations relatives au mandat de prestations 2015–2018 avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

Lors de l'Assemblée extraordinaire du 21 novembre 2014, les délégués ont approuvé les nouvelles lignes directrices après une discussion approfondie. Celles-ci remplacent les anciennes lignes directrices de la branche datant de 1999 et la stratégie 2015. En parallèle, les délégués ont de-

mandé au Comité central d'élaborer des principes pour la stratégie associative qui serviront de base au programme pluriannuel 2015–2018. Ils seront soumis à approbation de l'Assemblée des délégués 2015 après discussion avec les présidentes et présidents des associations cantonales.

Durant l'année, le Comité central s'est consacré plusieurs fois au thème du «Magazine Aide et Soins à Domicile» qui paraît en trois langues. Il a intégré cette revue spécialisée, lancée avec succès, dans les structures et l'organisation du Secrétariat central tout en lui garantissant entière indépendance rédactionnelle. La surveillance de la rédaction et les activités d'éditeur sont déléguées à la commission de rédaction, dont Gabriela Winkler, Erich Pfäffli et Peter Mosimann, membres du Comité central, font partie.

Dès les premiers mois, l'adhésion à l'Union patronale suisse s'est avérée extrêmement précieuse, en particulier pour la collaboration concernant la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse, pour le lobbying contre l'initiative Ecopop et pour des questions liées à la formation.

Le Comité central s'est également penché sur la succession de Beatrice Mazenauer. Il a désigné en septembre Marianne Pfister comme future secrétaire centrale de l'ASSASD. Celle-ci entrera en fonction au 1^{er} mai 2015.

Autres activités

- Mandat de l'étude «Utilité économique du travail avec les proches aidants».
- Nouvelles adhésions aux conventions administratives.
- Calculs des coûts globaux de l'AI pour les soins pédiatriques à domicile.
- Positionnement et stratégie de la marque de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif.
- Prises de position sur différents dossiers parlementaires.
- Hearing sur l'initiative parlementaire Joder «Meilleur soutien pour les enfants gravement malades ou lourdement handicapés qui sont soignés à la maison».

CONVENTIONS ADMINISTRATIVES AVEC LES ASSUREURS-MALADIE

Succès dans la mise en œuvre de l'annonce des besoins

En 2014, l'ASSASD a fait un pas décisif concernant l'annonce des besoins. Cela est d'autant plus réjouissant qu'au cours des années précédentes, plusieurs organisations d'aide et de soins à domicile avaient signalé de nombreuses difficultés à ce sujet avec les assureurs.

La convention administrative pour les soins de longue durée, conclue en 2010, continue de régler les processus administratifs entre les assureurs et les organisations d'aide et de soins à domicile. 192 organisations ont nouvellement adhéré à la convention en 2014. Ainsi, 636 organisations d'aide et de soins à domicile à but non lucratif et à but commercial ainsi que 62 assureurs-maladie sont soumis à cette convention. Durant l'année, la délégation chargée des négociations de tarifsuisse, Helsana-Sanitas-KPT (HSK) et de l'Aide et soins à domicile (ASSASD et Association Spitex privée Suisse) ont discuté de plusieurs questions de mise en œuvre de la convention.

Il a été possible de faire un pas décisif face à une difficulté à laquelle les organisations d'aide et de soins à domicile avaient été souvent confrontées. Ainsi, l'annonce des besoins n'équivaut pas à une garantie de prise en charge des frais. C'est la conclusion à laquelle les juristes de la revue «Pflegerrecht» sont aussi arrivés. Les délégations chargées des négociations ont informé leurs membres dans ce sens dans une circulaire conjointe. Avec l'annonce des besoins, le service d'aide et de soins à domicile communique

à l'assureur la durée probable du traitement. Les coûts estimés ne représentent pas un montant plafond. Les feed-backs des membres de l'ASSASD montrent que les renvois de factures pour dépassement des heures annoncées ont diminué suite à la diffusion de cette circulaire. Voilà qui est encourageant: les délégations chargées des négociations envisagent d'envoyer d'autres circulaires en cas de problèmes. Néanmoins, tarifsuisse a déclaré que de nombreux points problématiques ne dépendent pas de sa compétence et a renvoyé l'ASSASD auprès des différents assureurs concernés. Avoir des entretiens séparés avec chacun d'entre eux est chronophage, voire dépasse partiellement les possibilités de l'ASSASD.

Echange électronique des données

L'échange électronique des données prévu dans la convention a été mis en œuvre plus lentement que prévu à l'origine lors de sa conclusion. Ainsi, l'annonce électronique des besoins n'a pas encore pu être réalisée. Pendant longtemps, on ne savait pas clairement comment la réaliser techniquement. L'ASSASD a toujours demandé que la solution du Forum Echange des données soit adoptée.

Une solution s'est dessinée fin 2014. L'annonce des besoins sera très vraisemblablement mise en œuvre en tant que document PDF structuré. Le standard pour la facturation électronique a déjà été adopté et publié depuis longtemps. Fin 2014, environ un tiers des organisations d'aide et de soins à domicile à but non lucratif envoient leurs factures de façon électronique. La plupart du temps, cela fonctionne bien. Le reproche principal des organisations d'aide et de soins à domicile est que certains assureurs ne respectent pas les délais de paiement convenus dans la convention; elles doivent attendre les entrées de paiement plus longtemps qu'autrefois, avec l'ancien système du tiers garant, lorsque les clients payaient directement leurs factures. L'ASSASD va s'engager à l'avenir pour que cette situation soit corrigée.

Autres activités

- Entretiens avec différents assureurs visant à résoudre des problèmes.
- Collaboration dans le Forum Echange de données et dans différents organes d'eKARUS Soins.

REPRÉSENTATION D'INTÉRÊTS/POLITIQUE DE LA SANTÉ

Priorité aux questions de financement

Le nouveau régime de financement des soins et le financement des soins pédiatriques à domicile ne sont toujours pas mis en œuvre ou réglés de manière satisfaisante. Beaucoup d'activités réalisées en 2014 ont servi à préparer de futurs projets.

Le financement des soins doit encore s'améliorer – tel est l'avis des commissions pour la sécurité sociale et la santé publique du Conseil national et du Conseil des Etats (CSSS-CN et CSSS-CE). Elles ont ainsi donné suite à l'initiative parlementaire de la conseillère aux Etats Christine Egerszegi. L'ASSASD s'en réjouit, elle avait d'ailleurs fait du lobbying auprès des membres des deux commissions pour qu'ils soutiennent cette initiative. Les principales demandes de l'ASSASD concernant le financement des soins sont les suivantes:

- Le financement résiduel cantonal pour les soins des clients extra-cantonaux doit être réglé.
- Il faut renoncer à la participation du patient pour les soins ambulatoires ou sinon la limiter à 10% au maximum.
- Le matériel de soins doit être financé par l'assurance obligatoire des soins.
- Les soins aigus et de transition doivent pouvoir être prolongés de manière substantielle si nécessaire.

En 2014, l'Office fédéral de la santé publique (OFAS) a mandaté une étude conceptuelle sur l'évaluation du nouveau régime de financement des soins. L'ASSASD a collaboré avec le groupe d'accompagnement et demandé en particulier que cette évaluation attribue une catégorie spécifique aux soins ambulatoires. L'ASSASD a fait remarquer régulièrement à la Conférence suisse des directrices et directeurs de la santé (CDS) et à l'OFSP que la statistique de l'aide et des soins à domicile présente le financement résiduel des cantons de manière nettement trop basse. Cet aspect doit être absolument repensé dans l'évaluation afin que les contributions des assureurs ne soient pas mises sous pression. L'ASSASD a élaboré l'«Inventaire 2014 de l'aide et des soins à domicile» afin de se préparer en interne. Il s'agit d'un catalogue des lois cantonales qui sont appliquées pour la mise en œuvre du financement des soins.

Soins pédiatriques à domicile

Le nouveau régime de financement des soins stipule que l'assurance obligatoire des soins (AOS) participe au financement des soins ambulatoires en versant des contributions fixées par le Conseil fédéral; les patients peuvent participer aux coûts («participation du patient») et les cantons doivent régler le financement résiduel. Pour les soins ambulatoires aux enfants qui ont droit à une rente AI, l'assurance-invalidité (AI) verse jusqu'à présent des contributions qui s'élèvent au même montant que celles de l'AOS alors que la loi sur l'assurance-invalidité ne prévoit pas de financement résiduel par les cantons. En 2015, l'ASSASD entend négocier pour obtenir des tarifs AI qui couvrent les coûts globaux des organisations de soins pédiatriques à domicile. Elle a fait faire des calculs de coûts et des comparaisons pour quatre grandes organisations de soins pédiatriques à domicile, qui serviront de base à ces négociations tarifaires.

REPRÉSENTATION D'INTÉRÊTS/POLITIQUE DE LA SANTÉ

Autres activités

- Walter Suter, président de l'ASSASD, est membre du comité de l'Union patronale suisse depuis le 26 juin 2014.
- Collaboration avec le groupe de travail «Alliance Santé MEI» dans lequel les principales organisations actives dans le domaine de la santé définissent, fédèrent et représentent leurs intérêts en lien avec la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse.
- Sondage interne à l'ASSASD pour savoir qui est concerné par l'initiative contre l'immigration de masse et dans quelle mesure.
- Entretien d'une délégation du Comité central avec le ministre de la santé Alain Berset – espérons que ceci soit le prélude à un échange régulier.
- Collaboration au sein du groupe d'accompagnement élargi de l'OFSP

chargé d'évaluer les répercussions de la révision de la LAMal dans le domaine du financement hospitalier sur la qualité des interfaces.

- Participation au hearing de la sous-commission «Politique familiale» de la CSSS-CN portant sur l'initiative parlementaire «Meilleur soutien pour les enfants gravement malades ou handicapés qui sont soignés à la maison».
- Participation au groupe parlementaire Soins.
- Prises de position sur différentes consultations fédérales.
- Notice d'information sur le nouveau droit comptable destinée aux organisations d'aide et de soins à domicile.
- Participation au hearing de la CSSS-CN sur le dossier électronique du patient.



DÉVELOPPEMENT DE LA BRANCHE

L'Aide et soins à domicile à but non lucratif se développe rapidement

Maintenir et augmenter l'attrait de l'Aide et soins à domicile en tant que place de travail, consolider la collaboration entre les proches et les collaboratrices et collaborateurs de l'aide et des soins à domicile – voilà les priorités en 2014 dans le domaine du développement de la branche.

Nouveau concept-cadre

Le concept-cadre pour le travail avec les proches aidants dans l'aide et les soins à domicile a été retravaillé suite à la conférence du futur de septembre 2013. Au printemps 2014, 33 associations cantonales ont remis une prise de position relative à la consultation. La majorité de leurs réponses considère que ce concept sert de base pour poursuivre le travail avec les proches. Celui-ci a ainsi été approuvé par l'Assemblée extraordinaire des délégués en novembre 2014.

Ce document est à disposition de toutes les organisations d'aide et de soins à domicile pour le développement de projets spécifiques relatifs aux proches. Au niveau associatif, plusieurs mesures ont été reprises dans le programme annuel 2014–2015 et certaines ont déjà été réalisées. Ainsi, l'étude «Prestations de soins et d'assistance dispensées par les proches aidants: temps investi et évaluation monétaire» a été mandatée et ses résultats publiés dans le cadre de la Journée nationale Aide et soins à domicile en septembre 2014. Le travail des proches aidants vaut donc 3,5 milliards de francs.

Places de travail attrayantes

Le projet «Places de travail attrayante dans l'aide et les soins à domicile» a duré de 2012 à 2014. Ses trois projets partiels étaient tous terminés fin 2014 et la suite des travaux a pu commencer.

Dans le projet partiel «L'Aide et soins à domicile aimant – caractéristiques d'une place de travail attrayante», des bases ont été posées afin qu'à l'avenir, l'Aide et soins à domicile à but non lucratif devienne une place de travail encore plus attrayante. Le concept d'application, adopté en été 2014, a été mis à disposition des membres de l'ASSASD. Au niveau de l'association faitière, plusieurs mesures ont ensuite été mises en œuvre. Et d'autres suivront. En particulier deux factsheets seront proposés début 2015 avec les principales conclusions du projet.

Avec les deux autres projets partiels, l'ASSASD entend contribuer à recruter également, de manière ciblée, des personnes issues de la migration comme collaborateurs et collaboratrices de l'aide et soins à domicile à but

non lucratif et à engager leurs ressources de manière optimale. Cela est judicieux d'une part pour répondre à l'augmentation des migrants et migrantes parmi les clients. D'autre part, l'Aide et soins à domicile engagera vraisemblablement davantage de migrantes pour atténuer la pénurie de personnel. Dans ce sens, il s'agit d'exploiter le potentiel de main d'œuvre en Suisse. En 2014, les projets pilotes se sont terminés: deux organisations d'aide et de soins à domicile ont fait différentes expériences en tant qu'employeur attrayant pour les migrants et migrantes. Un concept de mise en œuvre a été rédigé pour la suite des travaux, fondé sur l'évaluation des projets pilotes.

QUALITÉ/RAI-HOME-CARE

Le projet pilote HomeCareData arrive à sa fin

Le projet pilote d'exploitation du pool de données HomeCareData (HCD) s'est terminé fin 2014 et sera évalué d'ici à mars 2015. A partir de 2015, toutes les organisations d'aide et de soins à domicile peuvent accéder à HCD et évaluer leurs données RAI-HC.

Avec HomeCareData, les organisations d'aide et de soins à domicile à but non lucratif disposent d'une plate-forme de données à l'Institut de recherche évaluative en médecine (IEFM) de l'Université de Berne, dotant ainsi l'ASSASD d'un pool de données centralisé pour l'analyse de ses données. De cette manière, les organisations d'aide et de soins à domicile peuvent utiliser leurs données RAI et améliorer leurs prestations à leurs clients de manière continue en se fondant sur des données. Les organisations d'aide et de soins à domicile connectées peuvent comparer leurs données aux données nationales et utiliser leurs propres données à des fins opérationnelles. Les 19 indicateurs de qualité mesurent et évaluent les résultats obtenus sur la base de RAI-HC.

Les 56 organisations d'aide et de soins à domicile qui ont participé au projet pilote ont donné un feedback en grande majorité positif. Elles ont déjà pu améliorer l'utilisation de RAI-HC dans leur institution. Elles ont, par exemple, utilisé les données pour le développe-

ment des soins et pour des stratégies d'entreprise. Les utilisateurs et utilisatrices nécessitent des connaissances de RAI et de l'expérience dans la gestion de données. Des connaissances en statistique sont également nécessaires pour le traitement interne des données. Sept des huit fournisseurs de logiciel RAI ont déjà une interface qui permet de se connecter au pool de données.

Le projet d'exploitation sera évalué de manière définitive en 2015. HCD commencera à fonctionner de manière définitive dans le courant de 2015, pour autant que le projet se termine positivement et que le Comité central décide de poursuivre son utilisation. Il sera exclusivement à disposition des organisations d'aide et de soins à domicile qui sont membre d'une association cantonale d'aide et de soins à domicile.

Remaniement de documents

Le projet de peer review s'est terminé en 2014. Le guide et le formulaire d'évaluation ont été remaniés de façon substantielle dans le cadre du projet pilote. Ce guide peut être commandé

au Secrétariat central de l'ASSASD. Le document en annexe au Manuel Qualité a également été retravaillé et complété par des renseignements pratiques et des informations détaillées sur différentes normes. Les collaborateurs du secteur Qualité sont très sollicités dans différents projets e-health liés au dossier de soins du patient qui impliquent beaucoup de travail.

Changement de responsable

Maja Mylaeus a quitté le Secrétariat central de l'ASSASD fin septembre 2014 après huit ans d'engagement pour la qualité des soins et de l'aide à domicile. Elle a remanié le Manuel Qualité, accompagné le premier projet d'utilisation des données RAI visant à mesurer les indicateurs de qualité, réalisé le projet pilote avec RAI-Mental Health et fait aboutir le projet de peer review. Beaucoup de connaissances sont parties avec elle et c'est tout un savoir qu'il faudra reconstruire. L'ASSASD est convaincue que son successeur Cornelis Kooijman poursuivra les activités du secteur Qualité de manière tout aussi ciblée par rapport aux objectifs à atteindre. L'ASSASD remercie chaleureusement Maja Mylaeus pour tout ce qu'elle a réalisé pour le développement de l'aide et soins à domicile à but non lucratif.

Autres activités

- Adhésion au réseau Santé psychique suisse: accès pour toutes les organisations d'aide et de soins à domicile sur le site du réseau.
- Collaboration au projet E-Karus.
- Réunion annuelle avec les organisateurs de formation RAI-HC et les fournisseurs de logiciel RAI ayant une licence.
- Collaboration au sein de la délégation chargée des négociations pour la convention administrative avec tarifsuisse et HSK.



FORMATION

Influence sur la politique de formation dans le domaine de la santé

En 2014 aussi, l'ASSASD a influencé le secteur de la formation dans le domaine de la santé en Suisse en participant à de nombreux groupements et séances où elle représente les intérêts de l'Aide et soins à domicile. Les soins ambulatoires doivent être ancrés dans la formation à tous les niveaux de formation.

Cours de base pour les aides à domicile

Les prestations d'économie domestique constituent une activité essentielle de l'Aide et soins à domicile. Elles sont fournies chaque jour par des milliers de collaboratrices et collaborateurs. Afin que ces derniers aient les connaissances et compétences nécessaires, plusieurs associations cantonales proposent depuis des années des cours de base ou des journées de séminaire destinés aux aides à domicile.

Le concept de formation pour le cours de base d'aide à domicile, datant de 2004, a été – dix ans plus tard – entièrement retravaillé et adapté à la réalité actuelle. L'ASSASD a analysé les différentes évaluations des cours et participé ponctuellement à certains d'entre eux. Les représentants de diverses organisations d'aide et de soins à domicile et d'instituts de formation ont partagé leur grande expérience à ce sujet et défini comment remanier le cursus. Le concept et les conditions-cadres ont été discutés sous la direction du Secrétariat central de l'ASSASD et des propositions

de modifications ont été définies. Le concept remanié sera soumis début 2015 à l'approbation du Comité central et sa mise en œuvre est prévue pour le 1^{er} janvier 2016.

La formation ASSC

La réévaluation de l'ordonnance sur la formation d'assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC), prévue tous les cinq ans par le SEFRI, a démarré en janvier 2014. Les éléments à réévaluer ont été fixés pour les trois niveaux suivants:

- Information et formation
- Assurance de la qualité et dispositions d'exécution
- Plan de formation et ordonnance sur la formation.

Il s'agit d'évaluer si les contenus de l'ordonnance sur la formation et du plan de formation d'ASSC correspondent à l'évolution actuelle sur le plan économique, technologique, écologique et didactique.

L'ASSASD est représentée par des spécialistes venant de différentes régions qui travaillent quotidiennement et en première ligne dans la pratique. De cette manière, l'ASSASD peut faire

part de ses revendications essentielles et de ses propositions relatives à l'ordonnance sur la formation. Il est important que celles-ci soient prises en compte dans le cadre à la fois des compétences des ASSC et du contexte du besoin en soins et en encadrement social, toujours en transformation dans l'Aide et soins à domicile.

PEC soins infirmiers ES

L'Aide et soins à domicile a participé à différents niveaux à l'enquête sur le plan d'études cadre (PEC) soins infirmiers dans les écoles supérieures (ES). Les intérêts de l'aide et de soins à domicile sont représentés par une experte venant d'une organisation de base qui siège dans la commission de développement du plan d'études cadre soins infirmiers ES. La commission de développement a réalisé un sondage auprès des responsables de la formation et des écoles sur l'actualité du plan d'études cadre. Plusieurs organisations d'aide et de soins à domicile y ont répondu.

Pour l'Aide et soins à domicile, il est indispensable que les professionnels disposent de com-

pétences qui couvrent une large palette de soins. Cela leur permet d'être actifs dans tous les domaines de la prise en charge et des soins. Les soins ambulatoires doivent être bien ancrés dans la formation – aussi au niveau ES – et être visibles dans l'offre de formation.

Journée de formation 2015

Une journée nationale de formation bilingue aura lieu en mars 2015 sous la bannière «Prêt pour l'avenir!». L'objectif de cette journée est de reconnaître les possibilités d'action permettant de renforcer les activités de formation dans les organisations d'aide et de soins à domicile. Des conférenciers et conférencières de haut niveau ont accepté d'y participer. Une grande partie des travaux préliminaires conceptuels et logistiques étaient déjà terminés fin 2014.

Autres activités

- Collaboration au sein du comité et des groupes de travail de l'OdASanté.
- Participation à l'élaboration d'une brochure (en allemand) sur la prévention des lésions dentaires.
- Collaboration au développement d'un guide sur la cybersanté destiné aux responsables de la formation.
- Prises de position sur des consultations.
- Collaboration au Forum nationale âge et migration.



STATISTIQUE

Prise en charge de 84 % de tous les clients de l'aide et soins à domicile

Quelque 33'500 collaboratrices et collaborateurs dans 579 organisations d'aide et de soins à but non lucratif ont fourni en 2013 des prestations dans toute la Suisse à quelque 220'000 personnes, selon la statistique fédérale publiée fin 2014.

«Le secteur privé étend sa position» titrait le communiqué de presse de l'Office fédéral de la statistique (OFS) qui a publié en novembre 2014 les résultats des relevés de la statistique 2013 de l'aide et des soins à domicile. Suite à quoi, l'ASSASD n'a jamais eu autant de questions de journalistes sur la statistique fédérale de l'aide et des soins à domicile. Notre analyse relativise les conclusions de l'OFS. Dans sa comparaison des chiffres de 2013 à ceux de 2010, l'OFS constate que, durant cette période, le nombre des organisations à but commercial a augmenté et que celui de leurs clients a doublé (de 22'624 à 41'953). En fait, pour la première fois en 2010, les organisations à but commercial ont dû fournir elles aussi des données pour la statistique de l'aide et des soins à domicile. Or, elles n'ont pas toutes transmis leurs données, et la croissance depuis 2010 s'explique aussi en partie par un affinement statistique. En outre, le nombre des clients des organisations à but commercial a, certes, doublé mais vu leur nombre peu élevé, il ne s'agit que de 19'329 clients de plus.

De son côté, l'Aide et soins à domicile à but non lucratif comptait 219'455 clients au total en 2013.

En 2013, l'Aide et soins à domicile a ainsi pris en charge 84% de tous les clients de l'aide et des soins à domicile, soit 82% pour les soins de longue durée et 94% pour l'aide au ménage et l'encadrement social. Ces 94% offrent un grand contraste par rapport aux 80% seulement de la part des heures facturées pour l'aide au ménage. Cet écart s'explique par le fait que les organisations à but commercial facturent nettement plus d'heures par client par année que l'Aide et soins à domicile à but non lucratif, soit 144 heures contre 39 heures.

Sur la base de la statistique fédérale 2012, l'ASSASD avait fait mention du net recul, de 2011 à 2012, dans le domaine de l'économie domestique et de l'encadrement social: 4% de clients en moins et 7% d'heures en moins. L'OFS considère maintenant que les données de 2012 contenaient des erreurs. La comparaison de 2011 à 2013 confirme ce recul mais celui-ci s'avère nettement moins massif que ce que l'on craignait: en deux ans,

le nombre de clients a baissé de 2% et les heures de 5%. Il faut ici rappeler que dans plusieurs cantons les pouvoirs publics se sont retirés du subventionnement des prestations d'aide au ménage, ce qui provoque un renchérissement douloureux de ces prestations pour les clients.

Les prestations de soins de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif ont augmenté, de 2011 à 2013, de 9% pour les heures fournies et de 4% pour le nombre des clients pris en charge. En 2013, quelque 180'000 personnes ont eu recours aux soins ambulatoires prodigués par l'Aide et soins à domicile à but non lucratif.

L'Aide et soins à domicile est financée à 48% par les pouvoirs publics (cantons et communes) et à 34% par les assureurs. Les 18% restant sont payés en grande partie par les clients. Alors que le nombre des collaborateurs et collaboratrices de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif augmente, celui des organisations continue de baisser en raison de fusions (2011: 627, 2013: 579).

MARKETING

Négociations intensifiées avec des partenaires potentiels

L'engagement dans la collecte de fonds s'est intensifié après le retrait du partenaire de sponsoring AXA (assurances, prévoyance professionnelle). Des pourparlers prometteurs ont eu lieu jusqu'à fin 2014.

Le contrat avec AXA n'a malheureusement pas pu se prolonger en 2014. Par contre, le groupe Emil Frey a rejoint les «preferred-partners» de l'ASSASD, avec une convention qui concerne les véhicules des marques Mitsubishi, Toyota et Suzuki. En 2014, les revenus du sponsoring s'élèvent ainsi à 208'500 francs. De premiers entretiens intéressants ont eu lieu avec plusieurs vendeurs de détails ainsi qu'avec des fournisseurs de produits de soins et de moyens auxiliaires en vue de nouvelles conventions de sponsoring.

Le sponsor officiel webways sa ainsi que le centre de formation Careum ont accepté de soutenir financièrement la journée de formation 2015 de l'ASSASD.

Les revenus de la bannière publicitaire sur le site internet se sont élevés à 16'650 francs.

Voici les sponsors de l'ASSASD en 2014:

- CODAN (matériel médical de perfusion et de transfusion à usage unique)
- Garaventa Liftech SA/Rigert (montes-escaliers et ascenseurs)
- Salzmännli Medico (bas de compression, articles en cas d'incontinence, bandes élastiques, protections des hanches)
- Smith & Nephew SA (matériel de soins de plaies)
- IBA (envoi de matériel de bureau)
- Traitafina SA (service de livraison de repas à domicile)
- Swisscom (conditions préférentielles pour téléphone portable et numéro de téléphone unique)
- webways sa (site de l'Aide et soins à domicile/portail des offres d'emploi)
- Adecco (service de placement pour le personnel)

Et voici les «preferred-partners» de l'ASSASD en 2014:

- Emil Frey
- GM (Opel, Chevrolet)
- Fiat
- Subaru
- Citroën
- Smart
- Renault

La plupart des entreprises proposent des conditions spéciales attrayantes aux organisations d'aide et de soins à domicile.

Des informations détaillées se trouvent sur:
www.aide-soins-domicile.ch

COMMUNICATION

Le nouveau site prend forme

Trois projets ont été prioritaires en 2014: le lancement du «Magazine Aide et Soins à Domicile» trilingue, les préparatifs pour le redesign du site et le coup d'envoi de l'élaboration d'une stratégie de marque.

En février 2014, un moment très attendu était arrivé: la première édition du «Magazine Aide et Soins à Domicile» a été envoyée avec un gros tirage, accompagnée de mesures de promotion ciblées. L'édition en version digitale (application pour tablette, en français et en allemand) et le site trilingue (sous spitex-magazin.ch, magazineasd.ch et spitexrivista.ch) ont également démarré dans les délais fixés (voir page 19).

Pour cette raison, le prochain projet urgent a ensuite pu commencer sans retard: le redesign du site aide-soins-domicile.ch. Une structure de navigation qui répond aux besoins des utilisateurs ainsi qu'un nouveau design moderne ont été définis, conjointement avec webways, le partenaire internet et sponsor de l'ASSASD. La technique déposée et le système de gestion du contenu sont maintenus mais le site est optimisé pour les appareils mobiles (responsive design). En automne, les premiers contenus (optimisés pour les moteurs de recherche) ont déjà pu être saisis dans la nouvelle structure des pages. Un site-modèle a été élaboré pour

les associations cantonales et les organisations de base afin qu'elles puissent reprendre le nouveau design pour leur propre site. Objectif: que la présence sur internet de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif dans son ensemble soit la plus harmonisée possible au niveau suisse.

Vers la fin de l'année, un groupe de travail, réunissant le président et plusieurs membres du Comité central ainsi que des représentants des associations cantonales et des organisations de base, s'est attelé à l'élaboration d'une stratégie de marque pour l'Aide et soins à domicile à but non lucratif. Le processus de positionnement se poursuivra de manière prioritaire en 2015.

Autres activités

- **Journée nationale d'Aide et soins à domicile:** elle a eu lieu le 6 septembre 2014 sur le thème des proches aidants; travail auprès des médias et article dans le «Magazine Aide et Soins à Domicile».

- **Médias sociaux:** élaboration de lignes directrices pour la présence sur les médias sociaux.
- **Site aide-soins-domicile.ch:** mise en ligne d'informations, actualisations et adaptations régulières, mise à jour de documents internes à l'association.
- **Optimisation pour les moteurs de recherche:** élaboration d'un guide visant à améliorer la localisation des sites de l'Aide et soins à domicile par les moteurs de recherche.
- **Travail auprès des médias:** examen de nouvelles possibilités et essai d'une observation professionnelle des médias. Réponses aux demandes de la presse écrite, de la radio et de la télévision ainsi qu'envoi de communiqués de presse.

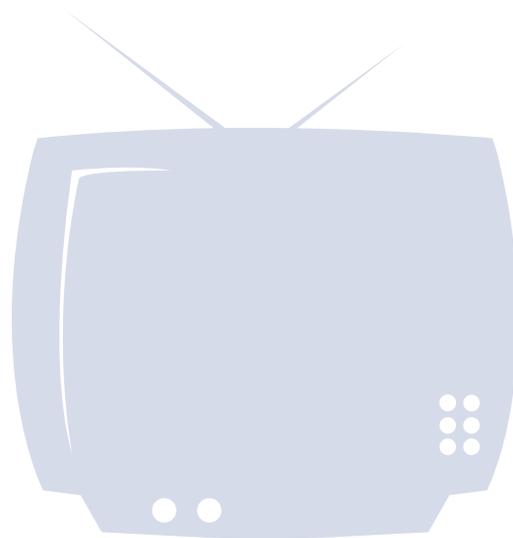
COMMUNICATION

- **Protection de la marque:** surveillance des demandes et des enregistrements de marques; interventions en cas d'utilisation abusive du logo.

- **Communication associative interne:** introduction d'un nouveau graphisme pour la newsletter INFO, six éditions envoyées aux associations cantonales.

- **Série de photos:** réalisation d'une nouvelle série de photos; les photos sont à disposition des organisations d'aide et de soins à domicile à un prix avantageux.

- **Swiss Logistics Public Award:** l'ASSASD a reçu cette récompense qui tournera comme prix itinérant dans les organisations de base. Celles-ci peuvent s'annoncer avec une idée innovatrice ou un projet hors du commun; les six meilleurs projets seront présentés en 2015 dans le «Magazine Aide et Soins à Domicile».



MAGAZINE AIDE ET SOINS A DOMICILE

Une «voix forte», sous forme imprimée et numérique

Début 2014, le «Magazine Aide et Soins à Domicile» a remplacé la revue alémanique «Schauplatz Spitex». L'ASSASD est l'éditeur responsable de cette nouvelle revue spécialisée qui paraît en trois versions linguistiques. Bilan après une année: la phase de lancement est réussie.

Informers les collaboratrices et collaborateurs à tous les niveaux de l'Aide et soins à domicile, transmettre un savoir-faire, renforcer la branche, contribuer à la formation d'opinion, consolider et entretenir l'image de l'association: l'équipe de rédaction a démarré la première année du «Magazine Aide et Soins à Domicile» avec des objectifs clairs. Grâce aux excellents travaux préparatoires du groupe de pilotage du projet et un essai réussi avec un numéro zéro en janvier, les travaux de rédaction ont rapidement pris des formes concrètes. Six éditions ont ainsi paru en 2014 aux dates prévues. Et à chaque numéro, les processus de production se sont améliorés, les contenus approfondis et les choix thématiques élargis de manière ciblée.

Le défi était évident. En tant que successeur de la publication «Schauplatz Spitex», le «Magazine Aide et Soins à Domicile» a reçu un héritage pas simple à gérer. D'une part, il a fallu continuer de répondre aux attentes élevées d'un lectorat très bien informé, composé en grande partie de profes-

sionnels de la branche. D'autre part, dès le début de l'aventure, le credo de la nouvelle revue a été le suivant: répondre aux exigences d'un lectorat aux intérêts spécifiques et divers, en habillant la revue d'un graphisme moderne et exigeant. Et en répondant à une condition particulière: couvrir l'ensemble de la Suisse avec le «Magazine Aide et Soins à Domicile», son titre apparaissant dans les trois versions en allemand, en français et – comme encart – en italien. La rédaction a relevé le défi de dénicher des thèmes intéressants pour les lecteurs de Romanshorn à Genève et de Bâle à Chiasso. Parfois, pour répondre aux particularités des différentes régions linguistiques, les articles ont été préparés séparément.

Les nombreuses réactions positives permettent de conclure que la grande majorité des objectifs fixés pour 2014 ont été atteints. Il a fallu néanmoins surmonter un certain nombre de défis au niveau de la technique et de la planification, tels que: l'engagement efficient du nouveau système rédactionnel, la production en ligne du

Magazine réalisée à certaines phases de production, la configuration de l'application pour tablette, la collaboration au sein d'une organisation gérée de manière décentralisée avec des bureaux de rédaction à Berne et à Genève et des entreprises chargées de la production dans la région zurichoise – pour ne citer que quelques exemples.

La première année du «Magazine Aide et Soins à Domicile» s'inscrira dans les annales de l'histoire associative comme une étape de lancement passionnante. Les semaines et les mois durant lesquels des piliers essentiels de la «voix forte de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif» ont été construits, sont loin derrière. De nouvelles idées et projets ont surgi à chaque étape réalisée. Tous les objectifs ne sont pas encore atteints. Par chance, il n'existe pas de «routine rédactionnelle» au «Magazine Aide et Soins à Domicile». Le travail s'annonce donc passionnant – aussi en 2015.

FINANCES

Boucllement des comptes

A partir de 2014, l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile a la responsabilité du «Magazine Aide et Soins à Domicile». L'association responsable de la revue Schaubplatz a transféré la fortune à l'ASSASD sous forme de don affecté au Magazine – un merci chaleureux!

Comptes de l'association

Les revenus s'élèvent à 2'285'347 francs (budget: 1'987'600 francs) et les dépenses à 2'072'622 francs. Grâce au don généreux de l'association responsable de la revue alémanique Schaubplatz pour un total de 187'141 francs, le résultat d'exploitation brut s'est élevé à 212'725 francs. Ce don repose sur une convention entre l'association responsable de Schaubplatz et l'ASSASD. Ce virement de 187'141 francs comprend les recettes d'abonnement s'élevant à 12'625 francs pour les années 2014 et 2015; ces recettes ont été transférées au «Magazine Aide et Soins à Domicile». En 2013, l'association a pris en charge des coûts s'élevant à 59'246 francs pour le numéro zéro du Magazine ASD ainsi que pour les salaires de l'équipe rédactionnelle à partir d'octobre 2013; ce montant a été remboursé par le biais du don. En outre, comme le prévoyait la convention, 25'000 francs ont été investis pour l'édition digitale et la plate-forme internet. Quant à l'affectation de ce capital, le compte de bilan 285 «Capital Magazine Aide et Soins à Domicile» a été créé (au 31.12.2014, le solde s'élevait à 90'355 francs).

Comptes du Magazine ASD

Le compte de résultat du «Magazine Aide et Soins à Domicile» boucle avec un déficit de 49'277 francs. Ses produits s'élèvent à 461'261 francs et ses charges à 510 538 francs. 25'000 francs sont prélevés du capital du «Magazine Aide et Soins à Domicile» (compte 285) pour l'édition digitale et 24'277 francs vont à la charge de l'association. Le déficit s'explique par les diminutions substantielles dans les revenus des annonces.

Bilan

Les provisions constituées en 2013 n'ont pas été touchées en 2014. Les différents projets en lien avec RAI-HC (mise en place d'une plate-forme de connaissances, ajustement du risque pour les indicateurs de qualité et transfert du pilote de HomeCareData dans la gestion opérationnelle courante) ainsi que l'évaluation du financement des soins par l'OFSP (voir rapport annuel 2013) sont encore en suspens. Les projets pourront se réaliser en 2015.

Place de travail attrayante

Le projet «Place de travail attrayante dans l'aide et les soins à domicile» a pu se terminer. En 2015, le Secrétariat central pré-

sentera au Comité central un concept qui identifiera les priorités. Le diagramme circulaire à la page 29 montre comment les fonds ont été utilisés.

HomeCareData

Le projet HomeCareData, le pool de données de RAI-Home-Care de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif, a démarré en 2011. Les tests déterminants de cette plate-forme sont terminés. Les coûts engendrés par la mise en place de cette plate-forme ont été calculés (voir p. 29).

Projet RAI-Home-Care

L'ASSASD a calculé en 2014 les coûts occasionnés au total pour le développement et l'introduction de RAI-Home-Care (et de RAI-Mental Health). Le projet de Rai-Home-Care a démarré en 2003. Le processus d'introduction dans les organisations d'aide et de soins à domicile à but non lucratif de toute la Suisse est aujourd'hui terminé. En 2015, presque toutes les organisations travaillent avec RAI-HC pour évaluer les besoins des clients (voir p. 29).

BILAN AU 31.12.2014

Actifs	2013	2014	
	CHF	CHF	Part en %
Actifs circulants	1'254'324.10	1'410'252.55	98.2
100 Liquidités	973'339.68	1'273'322.21	
110 Créances	9'459.72	2'079.34	
121 Stock de littérature spécialisée	1.00	1.00	
130 Actifs transitoires	122'718.40	40'002.85	
130 Projets inachevés OFAS	148'805.30	94'847.15	
Actifs immobilisés	39'900.00	25'350.00	1.8
150 Mobilier et installations	21'600.00	16'200.00	
150 Machines de bureau	500.00	250.00	
150 TED-Hardware /Internet	17'800.00	8'900.00	
Total Actifs	1'294'224.10	1'435'602.55	100.00

Passifs	2013	2014	
	CHF	CHF	Part en %
Capital étranger	243'398.40	288'875.73	20.1
200 Créanciers	139'556.50	175'213.95	
230 Passifs transitoires	103'841.90	113'661.78	
Provisions	230'000.00	230'000.00	16.0
233 Provision ressort communication	40'000.00	40'000.00	
233 Provision RAI-HC	85'000.00	85'000.00	
233 Provision financement des soins	105'000.00	105'000.00	
Capital propre	820'825.70	916'726.82	63.9
285 Réserves de fonds pour projets et journées	195'000.00	195'000.00	
285 Capital Magazine ASD	0.00	90'355.11	
280 Capital propre	621'859.70	625'825.70	
Gain	3'966.00	5'546.01	
Total Passifs	1'294'224.10	1'435'602.55	100.00

Informations

Valeur d'assurance du stock	20'000.00
Valeur d'assurance des actifs immobilisés	150'000.00

COMPTE DE PERTES ET PROFITS 2014

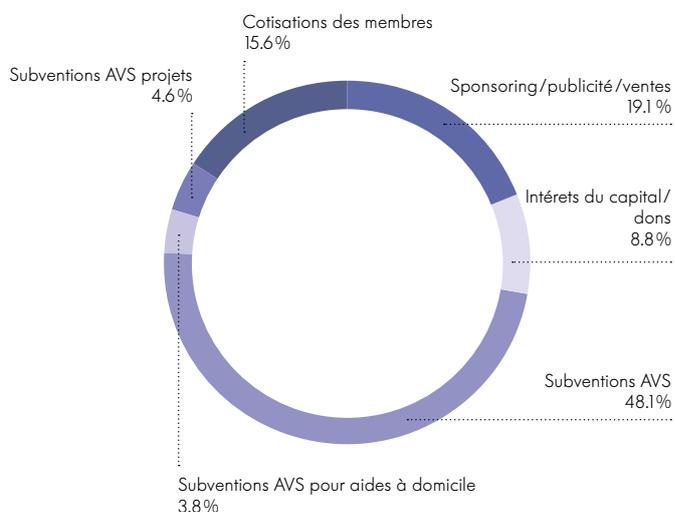
Charges	Comptes SC	Comptes SC	Budget SC	Budget SC	Comptes Magazine	Budget Magazine	Budget Magazine
	2013	2014	2014	2015	2014	2014	2015
Charges du personnel	1'610'145.55	1'680'539.70	1'609'900.00	1'631'300.00	408'029.50	410'800.00	399'000.00
330 Salaires	829'296.85	876'336.10	870'000.00	880'000.00	148'429.90	135'600.00	138'300.00
370 Prestations sociales	154'447.55	157'514.40	161'000.00	164'000.00	27'849.25	25'000.00	25'500.00
380 Conseil spécialisé	580'014.80	542'889.15	543'900.00	536'700.00	231'750.35	250'200.00	235'200.00
390 Autres frais du personnel	46'386.35	103'800.05	35'000.00	50'600.00	0.00	0.00	0.00
Charges immobilières	114'784.20	98'400.10	106'400.00	113'400.00	140.00	0.00	0.00
530 Entretien et réparations	6'767.95	6'630.20	6'000.00	6'000.00	0.00	0.00	0.00
541 Amortissements	25'597.40	14'550.00	20'800.00	28'800.00	0.00	0.00	0.00
544 Loyer/charges annexes	82'418.85	77'219.90	79'600.00	78'600.00	140.00	0.00	0.00
Charges d'exploitation/frais	111'669.80	117'640.82	98'350.00	105'450.00	49'580.00	29'800.00	52'800.00
570 Bureau et administration	20'853.30	28'962.17	23'000.00	22'700.00	15'596.40	12'800.00	12'800.00
574 Frais	67'670.00	52'811.75	63'350.00	61'750.00	3'518.00	10'000.00	10'000.00
575 Informatique	23'146.50	35'866.90	12'000.00	21'000.00	30'465.85	7'000.00	30'000.00
Autres charges d'exploitation	133'569.10	176'041.74	167'000.00	179'060.00	52'788.50	55'200.00	73'600.00
577 Publicité et relations publiques	129'041.60	173'572.20	165'000.00	176'900.00	51'981.45	49'200.00	67'600.00
580 Autres charges	4'527.50	2'469.54	2'000.00	2'160.00	807.10	6'000.00	6'000.00
Total charges d'exploitation	1'970'168.65	2'072'622.36	1'981'650.00	2'029'210.00	510'538.40	495'800.00	525'400.00

Produits	Comptes SC	Comptes SC	Budget SC	Budget SC	Comptes Magazine	Budget Magazine	Budget Magazine
	2013	2014	2014	2015	2014	2014	2015
Produits	356'588.40	357'003.56	350'500.00	340'100.00	294'802.00	329'300.00	335'900.00
620 Produits de prestations	332'407.85	334'524.50*	330'200.00	321'900.00	222'368.20	259'100.00	262'200.00
652 Produits de vente de matériel	26'725.55	28'119.29	16'300.00	20'500.00	72'868.73	70'200.00	73'700.00
653 TVA	-5'191.80	-8'099.55	0.00	-2'300.00	-437.20	0.00	0.00
660 Intérêts du capital	2'646.80	2'459.32	4'000.00	0.00	2.30	0.00	0.00
Subventions/cotisations	1'809'667.75	1'928'344.07	1'637'100.00	1'642'000.00	166'459.00	166'500.00	166'500.00
697 Subvention AVS	1'100'000.00	1'100'000.00	1'100'000.00	1'100'000.00	0.00	0.00	0.00
697 Subvention AVS projets	214'806.15	104'513.10	62'100.00	0.00	0.00	0.00	0.00
697 Subvention AVS cours pour aides à domicile	88'770.00	85'990.00	110'000.00	110'000.00	0.00	0.00	0.00
697 Cotisations canton	1'527.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
698 Cotisations des membres	354'512.60	357'923.95	355'000.00	412'000.00	121'459.00	121'500.00	121'500.00
698 Association faitière pour le Magazine ASD	0.00	0.00	0.00	0.00	45'000.00	45'000.00	45'000.00
698 Cotisations contrat administrative à longterme	47'500.00	82'000.00	10'000.00	20'000.00	0.00	0.00	0.00
698 Cotisations contrat administrative SAT	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
699 Dons	2'552.00	197'917.02	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total produits	2'166'256.15	2'285'347.63	1'987'600.00	1'982'100.00	461'261.03	495'800.00	502'400.00
Résultat extraordinaire	-2'121.50	-67'546.78	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
800 Produits extraordinaires	24'227.70	7'194.70	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
801 Charges extraordinaires	-26'354.15	-74'742.11	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
802 Gain de change non réalisé compte EUR	4.95	-2.37	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Récapitulatif							
Produits d'entreprise	2'166'256.15	2'285'347.63	1'987'600.00	1'982'100.00	461'261.00	495'800.00	502'400.00
Charges d'entreprise	1'970'168.65	2'072'622.36	1'981'650.00	2'029'210.00	510'538.40	495'800.00	525'400.00
Total résultat de l'entreprise	196'087.50	212'725.27	5'950.00	-47'110.00	-49'277.37	0.00	-23'000.00
Résultat extraordinaire	-2'121.50	-67'546.78	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Résultat secrétariat central	193'966.00	145'178.49	5'950.00	-47'110.00	-49'277.37	0.00	-23'000.00
Provision	-190'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Dissolution provision	0.00	0.00	0.00	50'000.00	0.00	0.00	0.00
Capital insérez Magazine ASD	0.00	-187'227.02	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Financé par le capital Magazine ASD	0.00	71'871.91	0.00	0.00	25'000.00	0.00	23'000.00
Financement supp. du magazine par rapp. a l'association	0.00	-24'277.37	0.00	24'277.37	0.00	0.00	0.00
Gain/-Deficit	3'966.00	5'546.01	5'950.00	2'890.00	0.00	0.00	0.00

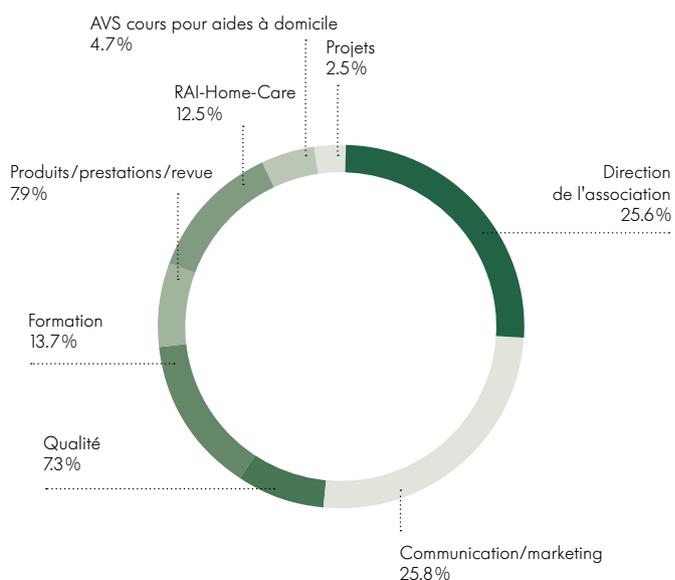
*Contrairement à l'année précédente, les contributions de sponsoring pour l'année 2015 n'ont pas été limitée à Fr. 60'000.00.

Comptes de l'association 2014

Provenance des fonds	CHF
Sponsoring/publicité/ventes	436'544
Intérêts du capital/dons	200'376
Subventions AVS	1'100'000
Subventions AVS pour aides à domicile	85'990
Subventions AVS projets	104'513
Cotisations des membres	357'924
Total	2'285'347

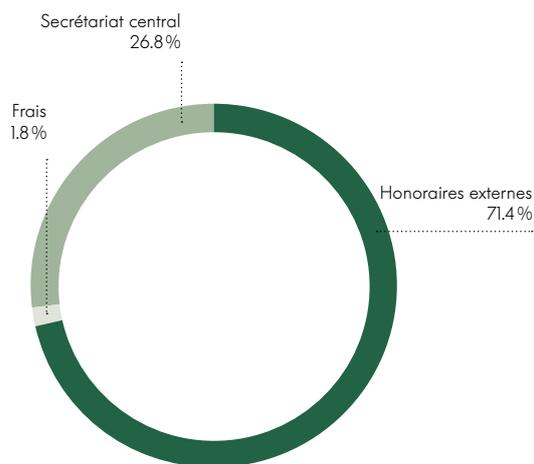


Affectation des fonds	CHF
Direction de l'association	530'707
Communication/marketing	533'891
Qualité	151'273
Formation	283'275
Produits/prestations/revue	164'467
RAI-Home-Care	258'715
AVS cours pour aides à domicile	97'704
Projets	52'590
Total	2'072'622



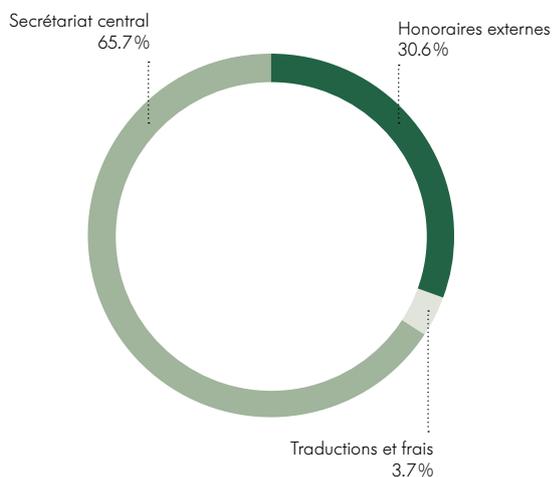
Place de travail attrayante 2012 – 2014

Affectation des fonds	CHF
Honoraires externes	133'805
Frais	3'337
Secrétariat central	50'220
Total	187'362



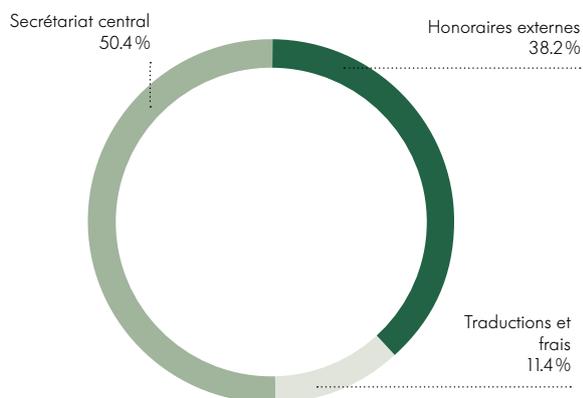
HomeCareData 2011 – 2014

Affectation des fonds	CHF
Honoraires externes	80'744
Traductions et frais	9'749
Secrétariat central	173'641
Total	264'134



RAI-HC introduction 2003 – 2014

Affectation des fonds	CHF
Honoraires externes	316'513
Traductions et frais	94'179
Secrétariat central	417'003
Total	827'695



ORGANES DE L'ASSOCIATION

Comité central

Walter Suter	Président/Représentation d'intérêts/Finances	Hünenberg
Ruth Buser	Vice-présidente	Binningen
Peter Mosimann	Vice-président / Conventions avec les assureurs	Cologne
Gabriele Balestra		Cordola
Beat Bucheli		Wünnewil
Rahel Gmür	Formation	Berne
Lorenz Hess	Représentation d'intérêts	Stettlen
Sibylle Ochsner		Galgenen SZ
Prof Dr. Alain Pécoud	RAI-HC/Qualité	Pully
Erich Pfäffli	E-Health	Turbenthal
Gabriela Winkler	Communication/marketing	Oberglatt

Secrétariat central

Dr. Beatrice Mazenauer	Secrétaire centrale	100%
Silvia Marti Lavanchy	Politique /stratégies	60%
Ursula Ledermann Bulti	Responsable Formation	80%
Maja Mylaeus-Renggli (jusqu'au 30.09.2014)	Responsable Qualité /E-Health	80%
Esther Bättig	Qualité /E-Health	60%
Isabel Küffer	Responsable Communication /marketing	80%
Lisa Pesenti	Adjointe Communication /marketing	60%
Séverine Gay	Responsable Administration /organisation de congrès	70%
Aziz Moudi	Administration	90%
Nina Roschi	Assistante de direction Administration / organisation de congrès	80%
Stefan Senn	Chef rédacteur Magazine Aide et Soins à Domicile	80%
Nicole Dana-Classen	Rédactrice francophone Magazine Aide et Soins à Domicile	50%

Mandats externes

Pro Office	Comptabilité	Bienne
Françoise Tailens	Traduction allemand-français	Berne

ORGANES DE L'ASSOCIATION

Commissions et groupes de travail

Etat 31.12.2014

CC = Comité central

SC = Secrétariat central

Groupe de travail stratégie / lignes directrices

Beatrice Mazenauer (direction, SC), Walter Suter (CC), Peter Mosimann (CC), Rahel Gmür (CC), Isabel Küffer (SC), Silva Marti (SC)

Commission de la formation

Rahel Gmür (direction, CC), Sandrine Fellay Morante (GE), Karin Hirschle (LU), Max Moor (AG), Ursula Ledermann Bulti (SC), Elsbeth Liechti (ZH), Valérie Vouillamoz (VS)

Groupe de travail communication

Gabriela Winkler (direction, CC), Thomas Jeiziner (ZH), Dominik Weber (SG), Erika Wüthrich (BE), Isabel Küffer (SC), Lisa Pesenti (SC)

Groupe de travail Social Media

Lisa Pesenti (direction, SC), Stéphanie Chassot (GE), Véronique Ducrot (ZH), Esther Egger (AG), Dominik Weber (SG), Eva Zwahlen (BE), Isabel Küffer (SC)

Commission de rédaction

Magazine Aide et Soins à Domicile

Gabriela Winkler (direction, CC), Peter Mosimann (CC), Erich Pfäffli (CC), Stefan Senn (SC, rédaction), Nicole Dana-Classen (SC, rédaction), Isabel Küffer (SC), Beatrice Mazenauer (SC)

Commission spécialisée Soins

pédiatriques à domicile

Elsbeth Wandeler (direction / BE), Thomas Engeli (TG), Eva Gerber (ZH), Ruth Hostettler (BE), Brigitte Lustenberger (LU), Catherine Pilloud (VD), Josiane Seiler (VS), Lucia Vogt-Schmid (SO), Beatrice Mazenauer (SC)

Groupe de travail Manuel Finances – comptabilité analytique

Silvia Marti (direction, SC), Gabriele Balestra (TI), Lukas Bäumlé (BL), Flavio Carbone (VD), Tino Morell (GR), Claudio Rabagliati (ZG), Werner Schnyder (SZ), Markus Schwager (ZH)

Groupe d'accompagnement du projet Places de travail attrayantes dans l'aide et les soins à domicile

Silvia Marti (direction, SC), Ruth Aeberhard (SZ), Pia Baur (AG), Marc Dupertuis (VD), Christina Gueninchant (GE), Andrea Hornstein (SG), Doris Isenschmid (SH), Sibylle Kurt (BS), Tamara Renner (LU), Ursula Ledermann (SC)

Délégation chargée des négociations: convention

administrative Tarifsuisse/HSC

Peter Mosimann (co-direction, CC), Beatrice Mazenauer (co-direction, SC), Gabriele Balestra (CC), Rahel Gmür (CC), Markus Reck (ASPS), Doris Ruckstuhl (ZG), Markus Schwager (ZH), Dominik Weber (SG), Silva Marti (SC)

Groupe de pilotage pool de donnée HomeCareData

Alain Pécoud (direction, CC), Laila Burla (Obsan), Therese Grolimund (OFSP), Stefan Leutwyler (CDS), Esther Bättig (SC)

Groupe de pilotage RAI-HC

Alain Pécoud (direction, CC), Tatjana Castelli (VD), Dominique Germann (CDS), Jutta Guggisberg (HSC), Barbara Hedinger (LU), Annette Messer (Tarifsuisse), vacant (SC)

Echange électronique des données

- Forum Echange des données: Beatrice Mazenauer (SC)
- Organe spécialisé Forum Echange de données: vacant (SC)
- Groupe de pilotage EKARUS: vacant (SC)
- Groupe de travail FachDesign eKARUS: Christina Brunnschweiler (ZH), Silvia Marti (SC)
- Groupe de travail TechDesign eKARUS: Flavio Carbone (VD), Erich Pfäffli (ZH), Michael Zellweger (BE)

Délégation OdASanté

- **Comité:** Beatrice Mazenauer (SC)
- **Groupes de travail:**
 - commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de la formation d'ASA (attestation): Elsbeth Liechti (ZH)
 - commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de la formation d'assistant-e en soins et santé communautaire (CFC): Elsbeth Liechti (ZH)
 - Commission de développement plan d'études cadre Soins infirmiers ES: Karin Zürcher (BE)
 - Plan de formation Assistant-e en soins et santé communautaire ASSC: Franziska Eastus (BE)

PORTRAIT

L'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile

L'Aide et soins à domicile à but non lucratif est un pilier du système socio-sanitaire suisse. Depuis presque vingt ans, l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile s'investit en tant qu'association faîtière pour le développement de la branche.

L'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD) est l'interlocutrice des autorités, des spécialistes de la santé et des journalistes pour toute question et problématique relative à l'aide et aux soins à domicile en Suisse. Elle représente les intérêts de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif au niveau national et cantonal auprès des instances politiques, des organisations partenaires et des assureurs.

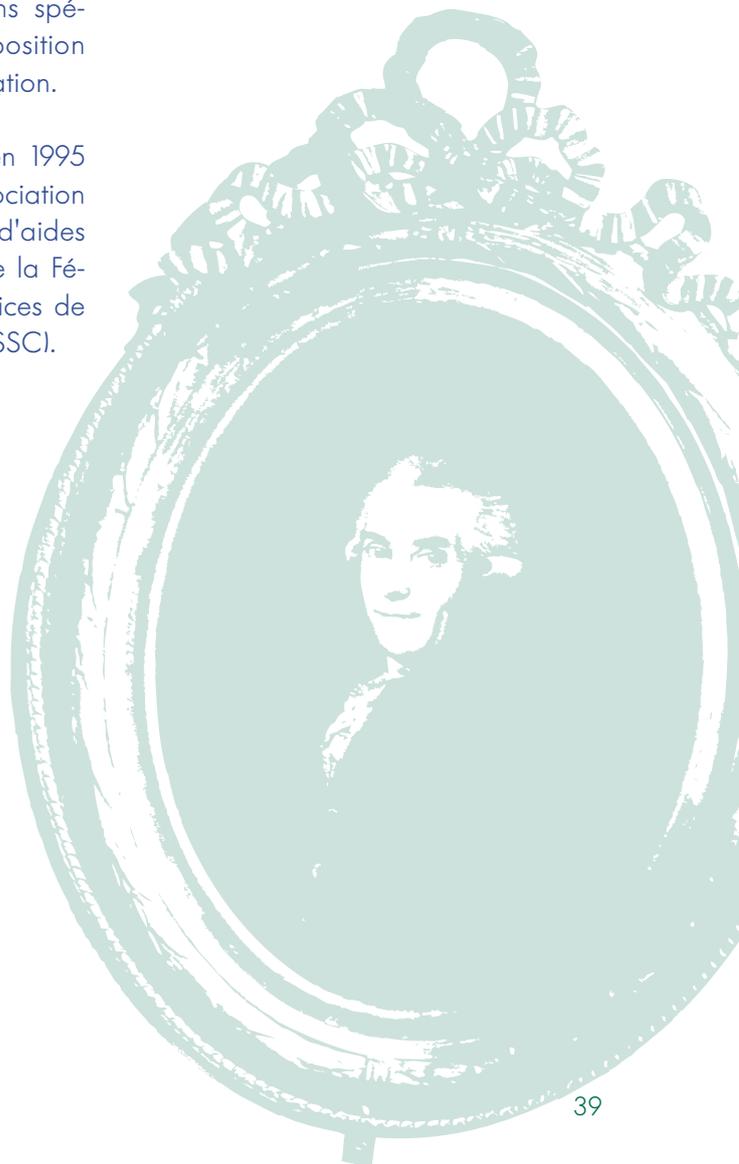
Sur mandat de la Confédération, l'ASSASD assume aussi la coordination de problématiques spécifiques entre les 26 cantons; celle-ci est indemnisée financièrement sur la base d'un contrat de prestations conclu avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

L'ASSASD regroupe 26 associations cantonales d'aide et de soins à domicile. 580 organisations locales d'aide et de soins à domicile leur sont rattachées et exploitent un réseau de services d'aide et de soins à domicile répartis dans toute la Suisse. Les 33'500 collaboratrices et collaborateurs de l'aide et des soins à domicile (l'équivalent

de 15'289 postes à plein temps) prennent en charge quelque 220'000 clients à domicile par année.

En tant qu'association de la branche, l'ASSASD s'engage pour développement professionnel des prestations d'aide et de soins à domicile. Elle fait paraître des publications spécialisées et met à disposition des documents d'information.

L'ASSASD a été créée en 1995 suite à la fusion de l'Association suisse des organisations d'aides familiales (ASOAF) et de la Fédération suisse des services de santé communautaire (FSSC).





AIDE ET SOINS A DOMICILE

Association suisse des services d'aide et de soins à domicile

Sulgenauweg 38

Case postale 1074

3000 Berne 23

Tél. 031 381 22 81

admin@spitex.ch

www.aide-soins-domicile.ch

Impressum

Éditeur: Association suisse des services d'aide et de soins à domicile

Layout: Exact! Werbeagentur, Berne

Traduction: Françoise Taillens, Berne

Impression: Imprimerie Uebelhart SA, Rüttenen

Tous droits réservés